

# Projet éducatif

## Qui sommes nous ?

Les **Eclaireuses et Eclaireurs de France** sont un mouvement laïc de scoutisme et d'éducation populaire, reconnu d'utilité publique et agréé par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont une association :

- **d'éducation** : rassemblant des enfants, des adolescents et des adultes qui construisent ensemble des projets d'animation, prennent des responsabilités et poursuivent leur formation.

- **du scoutisme** : en développant le sens de la Responsabilité vis-à-vis de soi et des autres, et le sens de l'engagement personnel et social, en favorisant l'expression et l'épanouissement de l'individu.

- **laïque** : en étant pluraliste et en refusant le sectarisme : en favorisant ce qui rassemble plutôt que ce qui divise ; en reconnaissant les différences comme enrichissantes et créatrices, en ayant la volonté de respecter l'individu.

- **démocratique** : dans le fonctionnement de toutes nos activités, en apprenant aux jeunes à discuter et à prendre des décisions de groupes, à faire librement leur choix.

- **mixte** : en rejetant le sexisme au profit d'une connaissance et d'un respect mutuels, en éduquant ensemble filles et garçons à vivre et à prendre des responsabilités dans une société mixte.

- **ouverte** : en destinant ses activités à des publics d'origines sociales diverses et en menant des actions spécifiques en direction des migrants, des inadaptés.

Voici en quelques lignes le projet éducatif de l'association. Il constitue une base non négociable de nos activités. Mais celles-ci peuvent évoluer en fonction des réalités propres de notre époque.

Concrètement, **deux sortes d'activités sont proposées** :

- d'une part, des **groupes locaux** rassemblant jeunes et adultes d'une ville ou d'un quartier qui réalisent des projets toute l'année.

- d'autre part, des **services vacances** proposant des séjours pour des jeunes disponibles seulement lors des vacances scolaires.

Dans un cas comme dans l'autre, notre but est de permettre aux 32 000 adhérents de l'association de s'épanouir en pratiquant des activités de qualité.

Attentifs au monde qui les entoure, les **Eclaireurs et Eclaireuses de France** défendent le respect de la démocratie et recherchent continuellement un "mieux-être social" pour chacun dans ses activités.

**Devenir animatrice ou animateur** au sein du mouvement, c'est prendre des responsabilités d'animation et d'éducation en mettant en œuvre le projet éducatif de l'association.

# **LE CENTRE NAUTIQUE**

## **1)- LE CENTRE :**

Il a été construit en 1960 à la création du barrage de Grangent. D'abord locataire d'EDF, nous sommes devenus propriétaires de 4, 5 hectares de terrain.  
C'est un centre de loisirs des **Eclaireuses et Eclaireurs** de la région du Forez qui se situe sur les bords de la Loire.

## **2)- LA VIE DE LA BASE NAUTIQUE :**

C'est un collectif constitué d'anciens et de nouveaux membres de l'équipe qui souhaitent s'investir dans l'organisation et le fonctionnement du centre.

Il se réunit une fois par mois en moyenne pour décider des grandes orientations à prendre.

Il met en place les équipes d'animation qui fonctionnent en juillet et en août ainsi que le reste de l'année.

Le centre nautique permet aux animateurs qui souhaitent s'engager de pouvoir participer à toutes les phases de décision et d'organisation.

Il n'y a pas de "permanent" chacun s'implique au degré qu'il souhaite dans l'organisation de la base nautique.

Le centre nautique représente plus de 200 enfants et 20 animateurs. Ce n'est cependant pas une structure lourde, mais un support au service de la réalisation des projets.

## **3)- LES ACTIVITES**

Nous proposons des séjours d'été pour enfants préadolescents à Saint-Victor :

- soit pour des séjours sans hébergement (CLSH) - de 8 ans à 13 ans -
- soit pour des séjours de 5 nuits dans le cadre du CLSH pour des enfants de 13 ans à 17 ans en juillet.

## **4) LE PUBLIC :**

Le recrutement des séjours enfants et adolescents est constitué de jeunes inscrits par leurs parents ou par un comité d'entreprise (nous sommes associés à Ascométal, la Préfecture de St-Etienne, ...).

Nous recrutons sur tout le département de la Loire. La majorité des participants n'a, en général, pas d'expérience de mouvement de jeunesse, ni de la vie en collectivité.

Pour le CLSH, nous fonctionnons en juillet et en août avec un départ de St-Etienne. Cela concerne des jeunes de 8 à 13 ans. Ils participent aux différentes activités proposées à la base : voile, planche à voile, escalade, sports collectifs, ...

Présence du lundi au vendredi de 8h30' à 18h30'. Avec prise en charge du transport, du repas de midi et du goûter.

Pour le séjour de 5 nuits dans le cadre du CLSH, pour le mois juillet, prise en charge du lundi 8h30' au samedi 18 heures. Hébergement en dur avec possibilité de bivouac.

## **FORMATION**

Elle permet de faire évoluer nos objectifs et nos pratiques. Chacun peut progresser sur un plan personnel par rapport à son rôle d'animation.  
Elle est garante de la qualité de nos activités.

Les **Eclaireuses et Eclaireurs de France** ont une stratégie de formation qui est définie chaque année en direction de leur encadrement. Elle comporte des stages agréés BAFA ou BAFD ainsi que des temps de formation plus courts = car se former, c'est aussi discuter, échanger, partager ses points de vue et se remettre en cause à ce titre.

Le comité de gestion a décidé de financer, sur la base de remboursement de 1/3 sur 3 ans, les formations suivantes : BAFA perfectionnement ou approfondissement, les brevets fédéraux (s'ils sont à la charge de l'animateur) et le BAFD.

**La journée de préparation des séjours et la journée bilan sont des moments importants.**

## **CONFIRMATION**

Après l'accord entre le Responsable de séjour et vous, nous confirmons votre participation. Ceci dans les conditions définies dans la présente brochure et vous confirmez de votre côté en adhérant aux **Eclaireuses et Eclaireurs de France**.

Chaque animateur ou moniteur signera le contrat de travail à durée déterminée conclu sous le régime de l'annexe II de la convention collective de l'animation socioculturelle.

## **ADHESION**

Comme toute association, la participation à nos activités implique qu'il y ait adhésion et partage des objectifs de l'association. Cette cotisation comprend une assurance couvrant les accidents et votre responsabilité civile.

Le montant de l'adhésion est de **45 €**, elle sera prise en charge par la base.

# LES POSTES D'ENCADREMENT

L'encadrement est composé de différents postes qui dépendent du Comité de gestion du centre nautique.

## I- LE RESPONSABLE DU SEJOUR :

- C'est avant tout l'animateur de l'équipe.
- C'est lui qui en assure la cohérence et veille à la mise en place du projet pédagogique tel qu'il est défini en commun.
- Son rôle est plus celui d'un coordinateur, d'un formateur que d'un directeur au fonctionnement hiérarchique.

Par ailleurs, il est responsable des mineurs qui lui sont confiés vis à vis des parents, du Centre Nautique et de la loi.

Cela peut l'amener à prendre certaines décisions lorsqu'il le jugera nécessaire.

## II- ITINERAIRE DE PREPARATION

1)- Le comité de gestion nomme un directeur.

2)- Le directeur constitue son équipe en accord avec le comité. Il la réunit pour organiser la préparation des séjours.

3)- **Etapas indispensables :**

En juin = la réunion de coordination qui a lieu à la base et qui correspond généralement à la journée "Portes ouvertes". Présence des équipes d'encadrement et présentation du centre aux familles.

La journée bilan. Elle permet de remettre en cause autant les pratiques que l'organisation, et d'aborder ce qui va se passer l'année suivante. Elle se déroule courant septembre.

## III- L'EQUIPE

Chaque équipe prend globalement en charge le projet, aussi bien les activités, l'organisation matérielle, la vie quotidienne, l'intendance et cuisine, la gestion, ...

Chacun n'est pas forcément compétent dans tous les domaines, l'important est que les compétences soient complémentaires et recouvrent tous les aspects du séjour.

Partant de là, **chaque équipe définit le fonctionnement qu'elle pense être le mieux adapté à son projet.**

L'organisation est l'affaire de l'encadrement, elle se fait sur une base de départ : à savoir qu'aucune tâche n'est prédéterminée et que **chacun est concerné par tous les aspects du séjour.**

Cela n'empêche pas, ensuite, une répartition selon les compétences en présence. Mais si un animateur prend plus particulièrement tel ou tel point en charge, il ne se retrouve ni isolé, ni déchargé du reste pour autant.

# Projet Pédagogique

Le projet pédagogique a été mis en place par l'équipe d'animation du mois de juillet ainsi que celle du mois d'août. Tous les animateurs que ce soit BAFA ou animateurs sportifs ont pu discuter et donner leur avis sur les directions éducatives et pédagogique qu'ils voulaient développer au cours de cet été. Il se déroulera en deux parties : une **partie pédagogie** et une **partie organisation**.

## Partie pédagogie :

Chaque sujet abordé se déroulera en trois parties :

### 1 – Nos intentions éducatives

### 2 – Nos objectifs pédagogiques

### 3 – Nos objectifs opérationnels

Cette manière de procéder permet une meilleure compréhension des sujets abordés.

## a) Sensibilisation à l'environnement :

### 1 – Nos intentions éducatives

Le centre nautique est situé en plein centre d'une réserve naturelle volontaire de la *FRAPNA*. A ce titre il bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle : aucun accès routier au centre, aucun voisin si ce n'est la faune et la flore environnante. Juste le fait de rester dans un endroit tel que celui-ci vous rend attentif à la nature. Le fait de sensibiliser les jeunes à l'environnement est donc une de nos priorités d'autant que les jeunes d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et y'a du boulot.

### 2 – Nos objectifs pédagogiques

#### a) Vie en plein air :

La vie de tous les jours se fait donc en plein air : les activités, les services, les temps libres. Il faut donc prendre en compte la nature, le climat : pluie, vent, température, ... pour organiser toute la semaine tant avec les 8 – 13 ans qu'avec les 13 – 17 ans.

#### b) Sensibilisation au respect de l'environnement :

Cette sensibilisation pourra se faire tant à travers des activités qu'à travers des temps réservés à la discussion et au débat. Nous demandons également aux enfants de respecter le site sur lequel ils se trouvent.

### 3 – Nos objectifs opérationnels

#### a) Vie en plein air

- Pour les 13 – 17 ans le planning ce fait en début de semaine : organisation du planning des activités, mais surtout planning des bivouacs. En fonction de la météo de la semaine les ados vont discuter, avec le conseil des animateurs de comment va être organiser leur semaine. Selon la pluie ou le vent prévu ils auront le choix entre deux bivouacs d'une nuit chacun, un bivouac comprenant deux nuits à l'extérieur du camp, ...

- Pour les 8 – 13 ans tout ce fait en plein air y compris les services si possible : la vaisselle par exemple se fait en plein air. Par contre, pour eux, de mauvaises conditions climatiques sont réellement perçues de manière coercitive : impossibilité de faire les activités prévues par les animateurs, pluie sur le chemin, ... Les animateurs organisent alors des jeux en intérieur.

#### b) Sensibilisation au respect de l'environnement

- Organisation de grands jeux sur des thèmes tel que la pollution, la recherche d'espèces d'animaux ou de végétaux. Ces grands jeux ce déroulent le vendredi sur toute la journée et englobent les activités de plein air abordées durant la semaine. Ils sont plus souvent orientés vers les 8 – 13 ans.

- Organisation également de courses d'orientation en pleine nature dans un secteur prédéfini, balisé et quadrillé par les animateurs. Cette activité se fait sous le couvert de l'initiateur des sports en montagnes et d'escalade. Les jeunes sont regroupés en équipes de 3 ou 4 et doivent parcourir un chemin prédéfini à l'aide de cartes et de boussoles. En réalité cette activité est un mélange entre de la courses d'orientation et de la chasse au trésors car la course d'orientation pure paraît une être une activité beaucoup trop aléatoire sur le plan de la sécurité. Ces "courses d'orientations" sont également thématiques et axés sur le respect de l'environnement : ramassage de déchet, connaissance de la faune et de la flore, ...

- L'activité Canoë est également propice à une sensibilisation à l'environnement. Les enfants participe à une "course à la dépollution" ou chaque embarcation doit ramasser un maximum de déchets. Cette activité est suivie par un temps de réflexion sur les pourquoi de cette pollution de surface directement liée à l'activité touristique et a comment l'empêcher. L'animateur pourra également expliquer la répercussion et les problèmes liés à cette pollution.

- L'organisation de bivouacs permet également de se rapprocher de la nature car le but premier est de se rendre d'un campement à un autre grâce : au vent (voile), à ses bras (canoë), à ses jambes (randonné). Il est également indispensable que les jeunes comprenne qu'un lieu de bivouac doit être respecter : quelque soit l'état où nous l'avons trouvé en arrivant, il doit être clean à notre départ. De la même manière que les courses d'orientation ou que le canoë les bivouacs peuvent être thématiques.

- La pluie ou le surplus de vent sont pour nous des moments difficiles à gérer car le centre nautique est réellement prévu pour des activités en extérieur. Nous pouvons tout de même le mettre à profit pour organiser des après midi débat sur des problèmes environnementaux tel que :

- La pollution de l'air : industrie, voitures, impacts, conséquences, solution ?
- Les énergies renouvelables et le nucléaire
- Pollution un problème d'ordre civique, politique, économique ?

## **h ) Coéducation, apprentissage :**

### **1 – Nos intentions éducatives**

Il est important que nous positionnions les enfants dans des situations propices au partage, à l'échange de compétences et de connaissances.

### **2 – Nos objectifs pédagogiques**

#### **a) Vie en groupe :**

Comme tout centre de vacances et de loisir les enfants seront la majeure partie de leur temps rassemblés par groupe. Il est donc important, pour nous, de leur donner des pistes pour qu'il puisse apprendre à se connaître, à s'apprécier avec leurs différences : Chaque enfant a des aptitudes, des capacités différentes. Notre but va donc être de réussir à créer une véritable cohésion de groupe où chacun aura sa place et évoluera dans le sens du groupe.

#### **b) Responsabilisation :**

Nous travaillerons ici plus avec les 13 -17 ans car le but du jeu sera de s'effacer un maximum de la vie des ados. L'animateur grâce à un travail conséquent en début de semaine deviendra plus un référent, une personne qui contrôle que tout se passe bien, plutôt qu'un véritable organisateur. Cette manière de procéder laisse plus de place à l'initiative des jeunes, à une véritable discussion entre eux. Le travail de l'animateur sera d'être réellement attentif à la vie du groupe, à la vie de chacun, et à réorienter les jeunes si nécessaire.

### **3 – Nos objectifs opérationnels**

#### **a) Vie en groupe :**

- Le premier point sur lequel nous avons travaillé est : la vie collective c'est-à-dire l'organisation des services :

- La mise de table
- Le débarrassage de table et nettoyage du réfectoire
- La vaisselle
- Le nettoyage du bloc sanitaire : WC et douches

Les jeunes sont divisés en 5 petits groupes allant de 4 à 7 selon les effectifs de chaque semaine, ces groupes sont informés des services à accomplir chaque jour grâce à un tableau de service mis en place par les animateurs comprenant chaque service ainsi qu'un jour de repos pour chaque groupe. Chaque groupe a un moniteur référent pour la semaine, le rôle de cet animateur sera de s'assurer que ces services sont faits de manière correcte, de gérer les conflits propres à chaque groupe. En fonction des groupes il essaiera d'être le moins présent possible, c'est-à-dire que si le groupe est bien organisé, qu'aucun enfant n'est mis en retrait du groupe il n'interviendra qu'en fin de service pour la vérification du travail accompli. Le but de ce fonctionnement est d'apprendre aux enfants à se débrouiller par eux-mêmes sans être assistés, il incombe au directeur de vérifier que les animateurs remplissent bien leur rôle car ce système, mal géré, peut vite conduire à des excès de fainéantise de la part des animateurs.

- Au niveau du fonctionnement de la vie quotidienne : activités, temps libre ; des 8 – 13 ans le fonctionnement est assez similaire : les jeunes sont regroupés en équipe et tournent sur les activités suivantes :

- Escalade
- Voile
- Planche à voile
- Canoë

Ils tournent tout le début de semaine sur ces différentes activités, puis, une fois que chacun à pratiqué chaque activité les jeunes peuvent choisir l'activité qu'ils désirent en fonction de leurs envies. Pour ce qui est des 13 – 17 ans étant donné qu'ils sont moins nombreux, qu'ils ont un temps d'activité en plus par jour, et que les bivouacs rythment la semaine, ils n'ont pas de grille d'activité prédéfinie. C'est donc à l'équipe d'animation qu'incombe la responsabilité de faire passer chaque enfant sur toutes les activités.

- Les activités voile et escalade apportent également aux jeunes dans ce domaine car elles peuvent leur demander de travailler en équipe :

- La voile : Les équipages sont déterminés en fonction du niveau de chacun de manière à ce qu'ils puissent par la suite s'entraider sur le bateau. Par exemple, si nous avons un équipage de trois sur un catamaran, nous allons essayer un maximum de mettre un jeune sachant faire de la voile de manière à ce qu'il puisse coacher ses équipiers et ainsi leur apprendre le fonctionnement du bateau. Cette manière de travailler n'a rien de quantitative mais elle est au contraire qualitative car elle permet aux novices d'apprendre plus facilement du fait de la proximité d'un référent, et aux confirmés de découvrir leurs points forts et leurs limites grâce aux questions des moins experts. L'animateur, lui, se doit de contrôler la sécurité, la progression de chacun et l'entente à l'intérieur de chaque équipage.

- L'escalade : elle se déroule en binôme lors de l'escalade d'une voie : un grimpeur et un assureur. Il va sans dire que le grimpeur se doit d'avoir confiance en son assureur. Cette relation en binôme est à l'origine de complicité et d'entraide entre les jeunes. La peur du vide chez les jeunes est une peur récurrente et le fait de l'affronter à deux est un facteur de coéducation. Le rôle de l'animateur dans cette activité est plus qu'important, tout d'abord au niveau de la sécurité rien ne doit être oublié, mais l'animateur est également là pour aider, accompagner et conseiller les jeunes lors de leur ascension.

## b) Responsabilisation

- La responsabilisation se fait déjà à travers les services car si un service est mal fait, c'est directement le groupe qui en pâtit.

- Pour les 13 – 17 ans, l'organisation de leur semaine leur est confiée. Au moment de la première veillée l'équipe d'animation va, sous couvert de la météo, leur présenter différentes formules :

- Les bivouacs traditionnels sur deux jours qui peuvent être au nombre de deux dans la semaine. Deux endroits de bivouacs sont proposés : Les Calmadules près du barrage de Grangent ou les échandes près du pont du Pertuiset.

- Un raid randonnée, catamaran, canoë, escalade qui se déroule sur trois jours, les lieux de bivouacs sont : les échandes et le château d'essalois.

- Un bivouac en autonomie (voir paragraphe suivant).

Les jeunes décideront donc ensemble de la formule qui convient le mieux au groupe (En votant si problème il y a).

- Le bivouac en autonomie consiste à laisser aux jeunes un maximum d'autonomie tout en favorisant la sécurité.

## **c ) Connaissance de Soi :**

### **1 – Nos intentions éducatives**

Notre équipe souhaite également mettre l'accent sur le fait qu'une vie en collectivité ne doit pas nuire pour autant aux jeunes en tant qu'individu. C'est au contraire au contact des autres, de la nature, de l'équipe d'encadrement qu'il pourra apprendre à mieux se connaître dans un cadre différent, avec des activités différentes de ce qu'il vit au quotidien.

### **2 – Nos objectifs pédagogiques**

Tout en étant leurs guides, nous souhaitons que les jeunes, à travers leurs activités, apprennent à connaître leurs capacités qu'elles soient physiques (à travers les activités sportives que nous proposons) ou intellectuelle (activités sportives et également activités d'expression, de communication, de réflexion).

Toute la difficulté pour l'animateur sera en quelque sorte d'aider l'enfant à ce débrouiller tout seul, d'être à l'écoute de l'enfant et l'aider sans pour autant l'assister, tant dans la vie quotidienne que lors de ses activités.

Il nous semble important que pour que les jeunes se découvrent plus ils sachent faire des erreurs, mais avant tout ils doivent les comprendre de manière à les rectifier et à les éviter par la suite.

### **3 – Nos objectifs opérationnels**

En ce qui concerne les activités d'expression et de communication, nous avons mis en place différents types d'activités :

**Jeux de mime :** Nous pensons que ce type de jeux apporte beaucoup à l'enfant car il consiste en une approche de sa propre expression corporelle et de comment est-elle perçue par les autres. Le but étant de leur montrer que leur corps est un moyen de communication à part entière tout comme la parole, parfois même plus fort car plus intuitif : nos gestes traduisent nos émotions, nos sensations. Apprendre à connaître son corps est une des premières étapes pour apprendre à ce connaître.

**Jeux sensoriels :** Le but de ces jeux est de leur montrer que nos sens sont pointus et très développés, mais qu'ils peuvent facilement nous jouer des tours. Lors de ces jeux nous mettons à l'épreuve leurs cinq sens : odorat, toucher, ouïe, vue, goût. À travers de petits jeux ludiques comme par exemple leur faire goûter des substances habituelles mais dans un contexte spécifique, on leur montrera que l'état d'esprit dans lequel on est à un moment donné peut jouer sur la manière d'interpréter ce que nos organes sensoriels analysent et vice versa.

**Théâtre :** Nous organisons également toutes les semaines des soirées dites « soirée cabaret » (pour les 13 – 17 ans). Les jeunes ont toute l'après-midi pour préparer des sketches dans leur domaine de prédilection, ils choisissent le menu du soir, puis le soir venu, au moment du repas chacun présentera son sketch. Ses sketches peuvent se faire seul ou à plusieurs, il incombe à l'équipe d'animation de passer du temps en temps voir les jeunes pour se rendre compte de l'avancement de leur « œuvre » et de leur donner des pistes si besoin il y a. Un jeune est responsable de tout ce qui concerne le timing de la soirée, il choisit l'ordre de passage, il vérifie que le temps de chaque sketch ne soit ni trop long ni trop court. Il est par la suite le présentateur de la soirée, il est donc en étroite collaboration avec l'équipe d'animation. Ici le but est de montrer aux jeunes que même s'ils ont pour certains des difficultés à s'exprimer, avec un peu de travail et d'investissement personnel ils sont tous capables de transmettre quelque chose d'eux : des émotions (humour, joie, tristesse, amour,...), une passion, des convictions, un don caché,...

De manière générale, ces soirées s'organisent en fin de semaine, moment où le groupe est formé et où chacun a moins peur de s'exprimer face à tout le monde car le but n'est pas de mettre le jeune en difficulté et il est de la responsabilité de l'animateur de vérifier que personne ne peut être exclu du groupe pour cause de moquerie ou autre.

Au niveau maintenant des activités sportives :

L'escalade : Il est évident que l'escalade développe la connaissance de soi car c'est un sport très physique qui oblige chacun à utiliser ses capacités au maximum. Mais comment mettre l'accent sur ce sujet ? Principalement à travers des jeux, on pourra par exemple faire monter un enfant les yeux bandés dans le cas où il a peur du vide, ou également si il a du mal à trouver les prises car il a une mauvaise approche avec le mur d'escalade, le fait d'avoir les yeux bandés va l'obliger à prendre plus son temps et à mieux utiliser ses bras et ses jambes. Le rôle du moniteur sera de l'accompagner lors de la montée de manière à ce que l'enfant ne panique pas. Les autres jeux seront principalement des jeux d'équilibre seul ou à plusieurs ou également des petites épreuves chronométrées.

La voile : La voile est un sport qui demande beaucoup d'humilité car elle nous confronte aux éléments et parfois de manière violente. La plupart des jeunes qui viennent au centre nautique n'ont pas l'habitude de ce genre de sport car il est difficile d'en pratiquer dans la région. Ils se trouvent donc assez rapidement perdus lorsque les conditions sont un peu difficiles. Ils doivent donc faire un effort personnel pour se concentrer dans la tempête et se rappeler des consignes des moniteurs. Le fait de se confronter aux éléments, en l'occurrence le vent, oblige les jeunes à remettre certains principes en question, ils sont parfois forcés de constater qu'ils ne peuvent pas tout maîtriser, parfois les éléments sont plus forts et il faut affaler les voiles et rentrer au ponton remorquer par le moniteur, pour eux c'est souvent un soulagement mais également une défaite. À l'inverse lorsqu'ils réussissent à « dompter » les éléments ils en ressortent grandis, car pour y arriver il faut du courage et de la logique, c'est-à-dire qu'il faut bien avoir assimilé les principes de base du fonctionnement d'un bateau.

## **d ) Droits et devoirs :**

### **1 – Nos intentions éducatives**

La vie en collectivité pour qu'elle puisse être viable, demande des efforts à chacun, ainsi que l'existence d'une logique de groupe à laquelle chaque jeune doit participer. Le but, pour nous, était de vraiment pouvoir créer cette dynamique de groupe grâce à la vie quotidienne, ce que nous verrons par la suite.

### **2 – Nos objectifs pédagogiques**

Il nous semble que pour que l'on puisse obtenir une bonne cohésion de groupe, les mots d'ordre du séjour doivent être Respect et Solidarité. Nous préférons laisser un peu plus de liberté aux jeunes (principalement les adolescents), avoir un cadre assez large mais par contre être très stricte quand au respect des règles imposées. Dans certains cas où les groupes sont plus difficiles à gérer il incombe à l'équipe d'animation de durcir les règles et de resserrer le cadre de manière à éviter tout débordement.

Le deuxième souhait de l'équipe d'animation était d'intégrer un peu d'animation dans la vie quotidienne.

### **3 – Nos objectifs opérationnels**

Nous allons nous intéresser, dans un premier temps, à ce qui a été mis en place concernant la vie quotidienne :

- tout d'abord, les règles de vie et de sécurité sont faites de manière collective le premier jour du séjour, ce qui permet aux enfants de bien les comprendre car le but est que les enfants trouvent toutes les règles de vie et de sécurité par eux même. Il peut donc y avoir des petites variations en fonctions selon les semaines. Les règles essentielles quant à elles seront, dans tous les cas, données par l'équipe d'animation.

- Pour les services (voir co-éducation, apprentissage), chaque groupe de service sera « une équipe » elle se verra attribuer des points de bonus lorsque les services seront particulièrement bien fait. Ces points bonus rentreront en compte lors du grand jeu final le vendredi en cas d'ex-aequo entre plusieurs équipes. Chaque groupe choisit également un nom d'équipe sur un thème donné par l'équipe d'animation (ex : les pirates, les indiens et les cow-boys, les animaux de la forêt, les vents, ...). Ces groupes de service deviennent par le fait des équipes de jeu puisqu'elles seront les équipes du grand jeu pour la journée du vendredi. Chaque groupe comporte un moniteur référent qui sera responsable du bon déroulement des services. Depuis que ce système est mis en place nous avons remarqué qu'il fonctionnait très bien, les jeunes rentrent vraiment dans le jeu il cherchent à prouver à l'équipe d'animation que la tramontane est plus forte que le fœhn, ou que les fourmis sont peut être petites mais qu'elles sont bien plus méticuleuses que les renards par exemple tout en restant dans un esprit de jeu, il est d'ailleurs primordial que les animateurs soient attentifs au fait que tout cela reste un jeu et ne devienne pas une compétition.

- Les 13-17 ans décident du déroulement de la semaine dès le premier jour, bivouacs,... C'est ici un droit que nous leur donnons mais tout en leur faisant comprendre que ce choix sera définitif sauf problèmes météo. Nous voulons vraiment qu'ils mettent leur semaine en place et qu'ils s'y tiennent. Ils ne pourront pas décider de changer leur planning s'ils manquent de motivation par exemple.

-Toujours pour la même tranche d'âge nous avons mis en place le bivouac en autonomie. Une fois de plus l'animateur va s'effacer au maximum tout en étant présent. Nous cherchons ici, à leur faire vivre une petite expérience entre eux « comme des grands ». L'équipe d'animation prendra soin de consacrer une demi journée à l'explication du déroulement du bivouac, pour que tout ce passe bien les jeunes doivent respecter ces 5 phases :

- dès leur arrivée sur le lieu du bivouac, ils devront amener toutes leurs affaires sur le lieu de campement.

- il faut ensuite qu'ils organisent leur campement de manière logique, place des tentes par rapport au feu, nourriture dans un endroit propre et sec...

- une fois terminé, aller chercher du bois pour un éventuel feu (à savoir que si les jeunes doivent manger au feu de bois la présence d'un animateur est requise durant tout le temps que le feu sera allumé)

- Se faire à manger

- Replier tout le matériel, ranger la nourriture dans les glacières, et, bien entendu respecter les horaires prévus en début du séjour (coucher 23 heures)

- le lendemain, ce sont les animateurs qui viendront les réveiller et préparer le petit déjeuner.

- Les jeunes doivent ensuite replier tout le campement, et laisser l'endroit plus que propre, si l'endroit était un peu sale en arrivant, il doit quand même être propre en partant.

Lors de ce type de bivouac l'équipe d'animation ne sera pas visible directement par les enfants, mais elle sera toujours très proche du lieu du campement de manière à pouvoir tout entendre, tout voir, et à réagir immédiatement en cas de problème. Elle se réserve également de ne pas proposer ce type de bivouac si elle ne sent pas le groupe assez mûre pour ce genre d'expérience.

Nous pensons que cette façon de partir en bivouac est très intéressante pour les jeunes et leur permet de se rendre compte des obligations suscitées par la vie en groupe.

# Partie organisation :

- **Le CLSH** (centre de vacances sans hébergement) :

▶ **Le transport** : les enfants sont pris en charge dès 8h30' gare du Clapier à St-Etienne. Un car les transporte jusqu'à Unieux (chemin de la Noirie) puis ils poursuivent leur chemin à pieds jusqu'à la base nautique des Révotes.

Trajet inverse le soir pour un retour à 18 h30' à la gare du Clapier;  
(Possibilité de ramassage sur le trajet, si demande des parents.)

▶ **Déroulement d'une journée type** :

(Sauf pour celles du lundi et du vendredi ainsi qu'en temps de pluie).

- **8 h30'** : Départ de la gare du Clapier (St-Etienne).
- **9 h15'** : Installation au centre.
- **9 h30'** : Début des activités par équipe.
- **12 h** : Fin des activités du matin.
- **12h15'** : repas.
- Temps libre jusqu'à 13h30'. (Jeux collectifs, activités manuelles, ...)
- **13h45'** : Début des activités par équipe.
- **16 h30'** : Fin des activités - rangement - goûter.
- **17 h30'** : Départ de la base nautique des Révotes.
- **18 h30'** : Arrivée à la gare du Clapier.

▶ **Organisation des activités** :

La voile, la planche à voile, le canoë kayak.

⇒ **Les activités nautiques** sont organisées par des animateurs diplômés. Ils fonctionnent avec un groupe de 8 à 10 enfants maximums par 1/2 journée. Tous les enfants portent un gilet de sauvetage obligatoire pour ce type d'activité. La sécurité est assurée par un bateau à moteur et la zone d'activité est balisée par des bouées.

Des exercices sont proposés en fonction du niveau des enfants.

En ce qui concerne la voile et la planche à voile, les enfants apprennent à gréer les bateaux, à les mettre à l'eau, à naviguer (connaissance du vent, tenir un cap, virer de bord, ...), dégréer et stocker le matériel.

⇒ **L'escalade** est encadrée par des initiateurs escalade. Un groupe de 8 à 10 enfants maximums est pris en charge par un initiateur escalade et un animateur pour l'assister. Les enfants sont tous équipés de casques et de baudriers. Le site d'escalade se situe à 2 minutes du centre et peut être accessible par le sentier ou par l'eau.

Ce sont les activités principales qui sont proposées durant le séjour. Les enfants peuvent également participer d'autres activités comme :

- Des parcours de découverte dans le site naturel des gorges de la Loire. (Faune, flore, ...)
- Des jeux collectifs = volley, jeux en équipe (relais, tournoi, olympiades,...)
- Ping-pong.
- Activités manuelles = bracelets, perles, peinture sur tee-shirt, balles de jonglage, ...
- Photos avec réalisation d'un journal du centre.
- Jeux de société.

L'activité baignade est interdite au niveau de la base nautique, mais nous nous rendons sur la plage de St Victor où la baignade est autorisée. La baignade est encadrée par les animateurs du centre sous la surveillance des pompiers de la ville de St Etienne. Les enfants se baignent dans un périmètre délimité par des flotteurs.

### ► Fonctionnement d'une semaine type :

Le CLSH fonctionne du lundi au vendredi.

► Lundi : ♦ Présentation de l'équipe d'encadrement et découverte de la base nautique.

♦ Règles de fonctionnement et distribution à chaque enfant :

- une caisse de rangement numérotée
- un gilet de sauvetage numéroté.

(Chaque enfant sera responsable de ce matériel jusqu'à la fin de la semaine où il sera restitué)

♦ Test de natation **obligatoire**. Les enfants doivent nager environ 50 mètres avec leur gilet de sauvetage. Activité sécurisée par la présence d'un bateau à moteur et l'équipe d'encadrement positionnée sur le parcours que les enfants doivent effectuer.

(Si le temps est maussade et que les activités nautiques ne sont pas conseillées pour la journée, le test est reporté ultérieurement. De toute façon aucune activité nautique ne sera envisagée sans que les enfants aient pratiqué ce test).

♦ Constitution des groupes pour chaque activité (voile, planche à voile, Canoë kayak et escalade) = établissement du planning par demi-journée jusqu'au mercredi.  
(Si un enfant ne souhaite pas faire l'une ou l'autre des activités, nous essayerons de comprendre ses raisons, nous ferons notre possible pour le motiver, mais nous ne l'obligerons jamais à faire contre son gré telle ou telle activité).

♦ Repas - temps libre.

♦ Lancement des activités par groupe en fonction du planning.

► Mardi : suivi du planning. Chaque enfant fait 2 activités différentes par jour.

‣ Mercredi : En fonction de l'effectif des enfants, établissement d'un nouveau planning que l'on appelle "planning à la carte". Chaque enfant choisit les activités qu'il souhaite faire jusqu'au vendredi midi. (Possibilité de faire plus d'escalade ou de voile, ...) Modification des groupes établis le lundi matin.

‣ Jeudi : suivi du planning.

‣ Vendredi : ♦ Activité le matin en fonction du planning.

♦ Organisation d'un grand jeu l'après-midi avec remise de prix.

♦ Rangement du matériel - restitution des caisses et des gilets.

♦ Rangement de la base nautique (ramassage des papiers, ...)

## ● Le séjour :

‣ Le transport : les enfants sont pris en charge dès 8h30' gare du Clapier à St Etienne. Un car les transporte jusqu'à Unieux (chemin de la Noirie) puis ils poursuivent leur chemin à pieds jusqu'à la base nautique des Révotes. Les sacs sont transportés par bateau jusqu'à la base nautique. Trajet inverse le retour du samedi avec arrivée à la gare du Clapier vers 18 heures. (Possibilité de ramassage sur le trajet, si demande des parents.)

‣ Déroulement d'une journée type :

- **8 h00' - 8h45'** : Réveil échelonné avec petit déjeuner.

- **9 h - 9 h30'** : toilettes et rangement des chambres.

- **9h30' - 10 h** : briefing de la journée.

- **10 heures** : lancement des activités.

- **12 h 30'** : Fin des activités du matin.

- **12h45'** : repas.

- Temps libre jusqu'à 14 h - 14h30'.

- **14 h30'** : Activités ou préparation du bivouac - départ dans l'après-midi.

- **17 h** : goûter - changement d'activité -

- **18 h30'** : Fin des activités.

- **19 heures** : Préparation du repas du soir - mise de table - douches...

- **19 h45'** : repas - vaisselle - rangement.

- **21 heures** : veillée.

- **23 heures** : extinction des feux.

## ► Organisation des activités :

La voile, la planche à voile, le canoë kayak.

⇒ Les activités nautiques sont organisées par des animateurs diplômés. Ils fonctionnent avec un groupe de 8 à 10 adolescents maximums par 1/2 journée. Pour toutes les activités nautiques, les jeunes portent un gilet de sauvetage obligatoire. La sécurité est assurée par un bateau à moteur et la zone d'activité est balisée par des bouées.

Des exercices sont proposés en fonction du niveau des adolescents.

En ce qui concerne la voile et la planche à voile, les jeunes apprennent à gréer les bateaux, à les mettre à l'eau, à naviguer (connaissance du vent, tenir un cap, virer de bord, ...), dégréer et stocker le matériel.

⇒ L'escalade est encadrée par des initiateurs escalade. Un groupe de 8 à 10 adolescents maximums est pris en charge par un initiateur escalade et un animateur pour l'assister. Les jeunes sont tous équipés de casques et de baudriers. Le site d'escalade se situe à 2 minutes du centre et peut être accessible par le sentier ou par l'eau.

⇒ Bivouac : un ou deux bivouacs sont organisés durant le séjour. Le lieu et le moyen de transport sont choisis par les ados. Possibilité d'un bivouac voile ou d'un bivouac canoë kayak ou simplement à pieds. Le matériel du bivouac (sac de couchage, nécessaire de rechange, toile de tente) ainsi que le repas du soir et le petit déjeuner sont apportés en bateau ou par voiture suivant le lieu choisi. Quand l'effectif est trop important, possibilité de constituer deux équipes qui s'organiseront différemment.

⇒ Les veillées :

Elles ont lieu tous les soirs et elles sont programmées dès le début du séjour. Veillée à thème, soirée spéciale (cabaret, trappeur, ...). Les animateurs participent, ils peuvent en être les instigateurs, mais les ados peuvent également être les organisateurs.

Ce sont les activités principales qui sont proposées durant le séjour. Les jeunes peuvent également participer à d'autres activités comme :

- Des parcours de découverte dans le site naturel des gorges de la Loire. (Faune, flore, ...)
- Des jeux collectifs = volley, jeux en équipe (relais, tournoi, olympiades,...)
- Ping-pong.
- Activités manuelles = bracelets, perles, peinture sur tee-shirt, balles de jonglage, ...
- Photos avec réalisation d'un journal du centre.
- Jeux de société.

⇒ L'activité baignade est interdite au niveau de la base nautique, mais nous nous rendons sur la plage de St Victor où la baignade est autorisée. La baignade est encadrée par les animateurs du centre sous la surveillance des pompiers de la ville de St Etienne. Les ados se baignent dans un périmètre délimité par des flotteurs.

## ► Fonctionnement d'une semaine type :

Le séjour fonctionne du lundi au samedi.

► Lundi : ♦ Présentation de l'équipe d'encadrement, installation dans les chambres et découverte de la base nautique.

♦ Règles de fonctionnement et règles de vie = Mise au point sur la cigarette, l'alcool, la drogue et la mixité.

Etablissement dans planning pour la semaine concernant les activités et les veillées. Réflexion sur le ou les bivouacs.

♦ Distribution à chaque jeune :

- une caisse de rangement numérotée

- un gilet de sauvetage numéroté.

(Chaque ados sera responsable de ce matériel jusqu'à la fin de la semaine où il sera restitué)

♦ Test de natation **obligatoire**. Les jeunes doivent nager environ 50 mètres avec leur gilet de sauvetage. Activité sécurisée par la présence d'un bateau à moteur et l'équipe d'encadrement positionnée sur le parcours que les enfants doivent effectuer.

(Si le temps est maussade et que les activités nautiques ne sont pas conseillées pour la journée, le test est reporté ultérieurement. De toute façon aucune activité nautique ne sera envisagée sans que les ados aient pratiqué ce test).

♦ Repas - temps libre.

♦ Lancement des activités en fonction du planning.

► Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : suivi du planning.

Vendredi soir = soirée spéciale de fin de séjour coucher exceptionnel vers minuit.

► Samedi : ♦ Petit déjeuner à 9 heures.

♦ 10 heures - Activités par groupe.

♦ 13 heures - Repas.

♦ Bilan de la semaine. Rangement du matériel - restitution des caisses et des gilets. Rangement de la base nautique. (Les chambres, la salle de restaurant, ...)

♦ Départ vers 17 heures. Arrivée 18 heures à la gare de Clapier.

## ● Etablissement de règles communes (CLSH et séjour):

⇒ La cigarette Elle est **strictement interdite** dans les locaux. Pour l'équipe d'encadrement un lieu spécifique est installé. En ce qui concerne les enfants du CLSH, la cigarette est interdite. Pour les jeunes du séjour et après discussion avec l'équipe d'encadrement voire après contact avec les parents, une organisation sera proposée.

⇒ L'alcool et la drogue sont totalement interdits pour l'ensemble de la collectivité.  
(Un apéritif et du vin pourront être proposés aux personnes de passage et à l'équipe d'encadrement)

⇒ La mixité : les chambres ne sont pas mixtes. Un dortoir pour les filles et un dortoir pour les garçons. Idem lors des bivouacs sous toiles de tente.

⇒ Les locaux : Les chambres ne doivent pas devenir des lieux de rencontre entre ados. Si les jeunes veulent discuter, ils peuvent le faire à l'extérieur et dans la salle de restaurant. Concernant la chambre des moniteurs, elle reste un lieu privé où les ados n'ont pas accès.

⇒ Les horaires : Ils sont établis d'un commun accord en début de séjour et ils doivent être respectés. L'équipe d'encadrement veillera à ce que cela soit fait.

⇒ Participation aux tâches ménagère : L'ensemble de la collectivité participe à différentes tâches comme la vaisselle, le rangement, le nettoyage des locaux, la propreté des extérieurs, ...

⇒ Respect des consignes de sécurité : Tout le monde se doit de respecter les règles de sécurité dans le cadre des activités réalisées, mais également dans un contexte plus global = ne pas courir sur les pontons, ne pas se pousser dans l'eau, aucune présence sur les berges durant le repas et le temps libre de midi, ...

*Projet éducatif et pédagogique*

*du Centre Nautique*

# Les Révotes

*Saint-Victor sur Loire (42)*